

Lettre du Collectif pour la sauvegarde de la zone humide de TESTET N°1 - mai 2012



GARDAREM LO TESTET !

Le changement c'est maintenant ?

Projet du barrage de « Sivens » : une tentative de passage en force !

Mobilisons-nous pour empêcher ce projet aberrant !

Sauvegardons la zone humide du Testet !

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Que pouvez-vous faire pour continuer à soutenir notre lutte dès maintenant ?

Interpeler M. CARCENAC, président du Conseil Général du Tarn pour obtenir l'accès dès aujourd'hui aux documents d'enquête publique et qu'une concertation s'engage avant l'enquête publique en envoyant un message personnel ou en envoyant copie de notre courrier à cette adresse Email : tcarcenac@assemblee-nationale.fr
Pour voir le courrier [cliquez ici](#)

Interpeler M. VALAX, candidat dans la circonscription où se situe le projet de destruction de la zone humide (2ième), Conseiller général du Tarn et député, pour obtenir l'accès dès aujourd'hui aux documents d'enquête publique et qu'une concertation s'engage avant l'enquête publique en envoyant un message personnel ou en envoyant copie de notre courrier à cette adresse Email : jvalax@assemblee-nationale.fr
Pour voir le courrier [cliquez ici](#)

Interpeler M. FALCONNE, préfet du Tarn pour qu'il n'ouvre pas l'enquête publique au moins pendant l'été en envoyant un message personnel ou en envoyant copie de notre courrier à cette adresse Email de : fabienne.yeche@tarn.gouv.fr
Pour voir le courrier [cliquez ici](#)

Lorsque vous envoyez un mail, merci de nous le mettre en copie à notre mail collectiftestet@gmail.com, afin que nous puissions mesurer l'importance de la pression que nous exerçons.
Nous vous tiendrons au courant des évolutions !

Bicybèle 2012 - 30 ans - et une présence remarquée du "collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet".

[Article la dépêche du midi du 29 mai](#)

Campagne : 1000 signatures pour la « sauvegarde de la zone humide du Testet »

Près de 800 signatures au 29 mai 2012 !

Aujourd'hui nous faisons appel à vous pour manifester votre volonté de sauvegarder cette zone humide située sur la commune de Lisle-sur-Tarn notamment en signant la pétition en ligne à l'adresse Internet suivante :

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2011N15031> ou en tapant « pétition tesco » sur un moteur de recherche.

Si vous avez déjà signé la pétition, merci de transférer ce mail à votre réseau de contacts.

Si vous ne souhaitez plus être tenus au courant par mail des actions à venir et des réflexions autour de ce thème, envoyez un mail à collectiftestet@gmail.com avec la mention : je ne souhaite plus recevoir «Gardarem lo Testet».

BIOCYBELE 2012

Merci aux nombreux visiteurs de Biocybèle qui ont manifesté leur soutien pour la "sauvegarde de la zone humide du Testet" magnifique et dernière zone humide d'importance de cette vallée.

Potre adhésion, par votre soutien financier, en signant la pétition, et en nous communiquant votre email afin qu'on vous mobilise aux moments cruciaux, vous nous apportez une aide précieuse. Merci aussi à Biocybèle et à tous ceux qui ont permis son succès.

LES RAISONS DE LA COLERE !

Le collectif veut faire barrage à la retenue de Sivens

sur le tescou à sivens



.Le collectif, présent hier à Biocybèle, va se doter d'une existence juridique pour aller plus loin. / Photo J-M Lamboley.

Le collectif «Sauvegarde de la zone humide du Testet» et ses 5 associations se préparent à la bataille juridique contre le projet du barrage de Sivens, sur le Tescou. Il y a du nouveau dans le feuilleton du projet de retenue d'eau sur le Tescou, le long de la forêt de Sivens. Ce futur barrage d'une capacité de 1-1,5 m3, qui inonderait une surface de 45 ha la vallée de Barat (dont la zone humide de 26 ha du Testet), est destiné à soutenir le débit d'étiage et l'irrigation. Un faux prétexte pour le collectif « Sauvegarde de la zone humide du Testet » qui explique que « seul 20 % du volume total de la retenue serait dévolu au soutien de l'étiage ».

« Nous sommes sur les charbons ardents, explique Françoise Blandel. Les dossiers sont dans les administrations pour lancer l'enquête publique cet été.

Le 11 mai, le conseil général a donné un avis favorable pour l'enquête, c'est dans les tuyaux. Alors que cette zone humide unique est la dernière sur le bassin versant du Tescou ».

Le collectif, qui souhaite toujours convaincre les élus et informer le public sur le projet et sur « la tentative de passage en force », aura très prochainement une existence légale avec ses cinq associations : l'Upnet, Lisle environnement, Lisle rando, le Sepra Rabastens et Nature et Progrès.

«Projet destructeur»

« En tout état de cause, le collectif se prépare pour la bataille juridique, puisqu'elle semble inévitable », assure Pierre Courjault-Radé, chercheur au CNRS et membre de l'union protection nature et environnement du Tarn (Upnet).

Le collectif renouvelle ses demandes : avoir connaissance du dossier d'enquête (des courriers ont déjà été adressés à Thierry Carcenac, le président du conseil général et à Jacques Valax, le député) ; que l'enquête publique soit déplacée au mois de septembre et qu'un échange contradictoire s'instaure entre ceux qui ont voté le projet et le collectif qui présentera ses arguments.

« On va détruire quelque chose sans résoudre le problème, confie Christian Pince. On va dépenser 1, 1 M€ pour compenser la zone humide disparue alors qu'on va dépenser 8 M € en gros pour la détruire ! Ce projet est destructeur de l'environnement, des terres agricoles de haute valeur agronomique et onéreux. Tout cela pour maintenir, coûte que coûte, une agriculture qui ne tient compte ni des adaptations aux conditions climatiques ni de l'intérêt général pour le patrimoine écologique et environnemental que constitue la zone humide. Les remèdes sont ailleurs. » P S